

Procès-verbal
du conseil d'école extraordinaire
du vendredi 6 novembre 2009

Participants :

Sont présents :

Les parents élus :

Mmes CHIALE et LIMOUSIN

M. DIEUDONNE, DUCLOS, MARMOING et MULOT.

les enseignantes :

Mmes AIREAULT, CUISAT-LAFONT, MOREL, PONROY, POUFFARY et WILMART.

Mme SADOIS, membre du Réseau d'Aides Spécialisées aux Enfants En Difficulté (RASED)

Représentants de la municipalité :

M. PINOTEAU (adjoint chargé des affaires scolaires)

Secrétaires de séance :

Mmes LIMOUSIN et WILMART

Excusés :

M. SENE, Inspecteur de l'Education nationale

M. BERTRAND, Maire de Reully

Mme BURN, parent élue

➤ **ORDRE DU JOUR :**

- 🚦 Installation des membres du Conseil d'école
- 🚦 Vie pédagogique de l'école
- 🚦 Coopérative scolaire :
- 🚦 Relations avec la municipalité
- 🚦 Questions diverses : (déposées par les parents élus)

INSTALLATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ECOLE

Sur 193 inscrits, il y a eu 98 votants. Le taux de participation est de 50.8 %. (NB : en 2007 63 %, en 2008 59 %) Il y a eu 12 % bulletins nuls. Nous avons constaté une stagnation des bulletins nuls (13 % cette année - 14 % l'an dernier)

Seuls deux parents séparés ou divorcés sur les 20 contactés ont voté.

Nous remercions chaleureusement les parents pour la mise sous pli.

La liste conduite par Mme LIMOUSIN est élue.

Il y a donc 7 parents élus : tous pourront siéger lors des conseils mais seulement 5 pourront voter et participer aux débats.

conclusion

Afin de connaître les raisons du faible taux de participation, M. MULOT propose qu'un questionnaire soit adressé aux parents concernant le rôle des parents d'élèves et que les questions diverses abordées lors des conseils soient déposées dans la boîte aux lettres de l'école 15 jours avant les dates retenues. Le but est de rendre plus visible le rôle de l'association des parents d'élèves.

Mme CHIALE pense que le vote par correspondance reste le mode de vote le plus adapté pour l'école et propose que ce mode de vote soit conservé pour l'an prochain.

VIE PEDAGOGIQUE DE L' ECOLE

Vote du règlement intérieur :

Le règlement intérieur, conforme au règlement départemental, est soumis aux représentants des parents d'élèves qui l'ont voté. Il a été lu dans chaque classe et commenté pour une meilleure compréhension. Au cours de l'année, nous remanierons le règlement en vue de faire apparaître les sanctions envisagées en cas d'infractions au règlement.

conclusion L'actuel règlement sera distribué aux parents des nouveaux élèves et sera signé par chaque parent.

Répartition pédagogique et présentation des effectifs:

CP / CE1 : Mmes MOREL et MARICHAL →22 élèves (18 CP et 4 CE1)

CE 1 : Mme CUISAT-LAFONT→25 élèves

CE 2 : Mme PONROY →26 élèves

CM 1 : Mme AIREAULT →18 élèves

CM 2 : Mme WILMART →21 élèves

Soit 112 élèves. Il y a une grande stabilité par rapport aux années précédentes avec un taux d'encadrement de 22.4 élèves par classe.

La répartition des élèves entre les classes a été décidée en conseil de maîtres en juin et en gardant à l'esprit l'équilibre des classes et les besoins des élèves.

Projet d'école : actions de l'année

Il s'articule autour de trois axes :

De la maîtrise du langage oral à la maîtrise du langage écrit

Favoriser l'accès de tous à la culture

Education à l'autonomie et à la responsabilité au service des apprentissages

Nous mettrons l'accent sur la réussite des élèves en difficulté en leur proposant des aides pendant la classe, pendant 2 heures au titre du dispositif Aide Personnalisée et des stages pendant les vacances de printemps et été.

Notre projet de classe à PAC n'a pas été retenu par l'IA . Néanmoins, nous le mettrons en œuvre sans la participation de l'artiste, Mme CONSTANT. Chaque classe conduira une action visant à percevoir avec précision l'environnement architectural et patrimonial de la ville.

Comme chaque année, nous participerons aux activités CCPI soit :

Natation pour CP et CM 1

Musée : pour CM 2

Patinoire pour : CE2

Organisations pédagogiques particulières

Liaison GS – CP : Elle débutera en novembre en raison d'une fois par semaine. Elle concerne trois activités : l'entraînement à la compréhension –, la lecture de l'album « Les trois brigands » et la maîtrise du langage oral à partir d'un support illustré.

Echanges de service :

- enseignement de l'anglais

Il concerne toutes les classes : CP avec Vanessa MARICHAL (45 mn)

: CM2 et CM 1 avec Mathilde WILMART (les élèves de

CM 2 feront EPS et pratiques artistiques avec Mme AIREAULT)

: CE1 et CE 2 avec Marion CUISAT-LAFONT (les

élèves de CE 1 feront EPS avec Mme PONROY)

- enseignement musical CM 2 et CE 1 :

Mme WILMART conduit l'écoute musicale et Mme CUISAT-LAFONT conduit la pratique vocale (chorale).

Résultats aux évaluations CE 1 et CM 2:

Ces évaluations ont eu lieu en mai pour les CE 1 et en janvier pour les CM 2.

Elèves ayant moins de 50 % de réussite	français		maths	
	CE 1	CM 2	CE 1	CM 2
Ecole dont ...% ayant des acquis insuffisants	60 % dont 20%	40 % dont 4 %	55 % dont 19%	66 % dont 22 %

	Indre	26% dont 8 %	24 % dont 6 %	23 % dont 9%	34 % dont 14%
	National	27 % dont 9%	19 % dont 7 %	25 % dont 10%	35 % dont 15%
	<p>Les résultats de l'an passé sont très en deçà des résultats départementaux et nationaux.</p> <p>Il est à noter que ces évaluations ont porté sur les programmes 2008 mis en œuvre dès septembre 2008. Certains éléments du programme n'avaient pas fait l'objet d'une étude alors qu'ils figuraient dans l'évaluation. Le codage (vrai /faux) a desservi les élèves.</p> <p>Néanmoins, ces résultats doivent attirer notre attention sur trois points : apprendre à se concentrer, apprendre par cœur et travailler plus vite. Le but est de nous rapprocher le plus possible des résultats départementaux dès 2010.</p> <p>Il en résulte que cette année nous avons mis l'accent sur la réussite de ces 17 élèves du CP au CE 2. Les élèves n'ayant pas les acquis suffisants sont pris en charge par Mme SADOIS du RASED. Elle interviendra chaque semaine le jeudi de 14 h. à 16 h. 15 . Les élèves ayant des acquis encore fragiles (compris entre 33 et 50 %) sont pris en charge dans la classe et relèvent du dispositif « aide personnalisée » .</p>				
conclusion	M. MULOT s'étonne du fait que l'IA ne provisionne pas un budget suffisant pour permettre un fonctionnement normal des enseignants itinérants comme c'est le cas de Mme SADOIS.				
	<p style="text-align: center;"><u>Manifestations prévues au cours de l'année</u></p> <p>L'année scolaire dernière s'est achevée par les « Portes ouvertes ». Nous avons compté 150 parents présents. A cette occasion, nous avons collecté 106 €.</p> <p>L'école participera aux actions de suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sportive : « le Petit braquet » sortie à vélo avec les élèves de CM1 et CM2 (avec l'aide la mairie pour le transport des vélos) • Caritatives : Dictée ELA (avec la participation des présidents des clubs de tennis, judo et football) le Téléthon (marche prévue le vendredi 4 décembre) les pièces jaunes en janvier • Culturelles : les manifestations « A vos livres » et « Escapages », la semaine de la Presse à l'école en mars « Portes ouvertes » le 25 juin (présenter les travaux scolaires de l'année). les sorties pédagogiques de fin d'année pour le cycle 3 à Argenton et à Bourges pour le cycle 2 financées par l'AAPEER • Sécurité : Permis piéton avec la gendarmerie CE 2 et CM 2 				
conclusion	Les parents approuvent.				
COOPERATIVE SCOLAIRE					
	<p>La coopérative scolaire est affiliée à l'OCCE. Mme MOREL en est la gestionnaire . Deux parents d'élèves ont vérifié les comptes de la coopérative et les ont validés (572.71 € sur le compte courant et 33.13 en liquide)</p> <p>Cette année, le nombre d'adhérents est de 105 sur 112 élèves soit 94 %. Il a été collecté 965 €. Actuellement, le crédit s'élève à 1185.57 € (1150.57 compte courant + 35 liquide). Le débit s'élève à 424.7€ (adhésion OCCE 130.40 € + frais divers 294.30 €)</p> <p>Une grande partie de cette somme servira à financer la participation au « Petit braquet ». Chaque élève doit adhérer à l'USEP pour participer (5.20€/ enfant).</p> <p>Après consultation de Sophie BERLOT, nous avons abonné les élèves à IMAGE DOC (budget municipal), à WAKOU et à KILIMAX</p>				
conclusion	Les parents élus ne demandent pas de précisions complémentaires mais s'interrogent sur le montant de l'adhésion à l'USEP pour une seule activité.				

	Mme MOREL aidera Mme LIMOUSIN en mai lors de la brocante mettant en vente du matériel scolaire déclassé. Un quart de la somme récoltée sera reversée à la coopérative.
RELATIONS AVEC LA MUNICIPALITE	
	<p><u>Bilan des travaux d'été :</u> Le bilan des travaux a été fait avec M. BERLOT, responsable des services techniques. Tout ce que nous avons demandé a été fait à l'exception de l'installation des bancs. M. PINOTEAU se renseignera pour connaître la raison de ce retard.</p> <p><u>Budget de l'école 2009 :</u> Il s'élève à 13 090 € ventilé comme suit : Investissement : 1500 € (achat ordinateur + 2 rétroprojecteurs) Fonctionnement : 11 590 € dont 5 000€ en fournitures scolaires Nous souhaiterions que le budget affecté aux classes ne diminue pas en 2010. D'autres lignes pourraient être réduites si besoin. Il reste 740 € pour poursuivre l'achat de manuels scolaires d'histoire et géographie pour les classes de CM 1 et CM 2 en raison du changement de programmes. M. PINOTEAU s'étonne de cette provision mais se renseignera pour conserver cette somme au budget.</p> <p><u>Signature de conventions :</u> Il est nécessaire de signer une convention pour l'usage de locaux scolaires. L'une concerne le <u>centre de loisirs</u> pendant les vacances d'été et <u>l'association AAPEER</u> pour l'organisation de la fête des écoles en juin.</p>
conclusion	M. PINOTEAU et Mme MOREL feront le nécessaire pour les conventions. Mme MOREL souhaite qu'un technicien de France télécom se déplace pour vérifier la qualité de la ligne internet suite aux nombreuses coupures .
QUESTIONS DIVERSES	
	<p>Evolution de la rénovation de l'école (calendrier prévisionnel) Les parents d'élèves désirent connaître la date arrêtée pour le début de la construction du restaurant scolaire, des toilettes et de la BCD. M. PINOTEAU précise que la municipalité provisionne les sommes nécessaires et précise que l'année 2011 verra le début de travaux. Les parents ne se satisfont pas de la réponse apportée car le calendrier est sans cesse repoussé et se désolent de voir que l'école n'est pas une priorité. Ils notent que le lotissement « les cailloux » devrait apporter des élèves supplémentaires. Ils proposent de remplacer les toilettes actuelles par un Algeco en attendant la rénovation. M. PINOTEAU s'y refuse jugeant cette dépense inutile. La rénovation de l'école actuelle interviendra dans un deuxième temps. Les enseignantes font observer que les effectifs attendus de l'école maternelle et la surface de la classe n°3 ne permettront pas d'accueillir un effectif supérieur à 25 élèves ce qui rend la rénovation d'autant plus urgente.</p>
conclusion	M. PINOTEAU propose aux parents d'être associés aux décisions et de leur communiquer l'avant projet réalisé par les architectes.
	<p>Des toilettes sont-elles prévues à l'intérieur de l'école ? « La rénovation de l'école n'interviendra que dans la seconde phase des travaux. Pour l'instant rien n'est arrêté, dit M. PINOTEAU, et des toilettes intérieures ne sont pas prévues. » Mme LIMOUSIN précise que le projet précédent, projet réalisé sous le mandat de M. J.P. BERLOT, proposait des toilettes intérieures.</p>
conclusion	
	<p>Y a-t-il des formations aux premiers secours pour les enseignants ? Cette formation se fait <u>avant</u> de passer le concours auprès d'organismes agréés, en formation continue ou à nos frais. Il y a trois exercices d'alerte incendie par an et un exercice de PPMS (Plan Particulier de</p>

	Mise en Sûreté)
conclusion	La réponse apportée satisfait les parents élus.
	<p>Nous souhaiterions discuter de ce qui pourrait être mis en place pour les élèves de CM 2 dans la perspective du passage en 6^{ième} .</p> <p>Nous sommes conscientes du fait qu'il soit nécessaire d'aménager la rupture entre le CM 2 et la 6^{ième}. Mais les injonctions de notre hiérarchie sont claires sur ce sujet à savoir : aucun travail écrit ne peut être donné en guise de devoirs.</p> <p>Mme WILMART a mis en place une <u>méthodologie</u> pour l'apprentissage des leçons afin de permettre aux élèves de mieux comprendre ce qu'elle attend d'eux. Ils ont également des leçons à revoir d'une semaine sur l'autre.</p> <p>Le travail à la maison permet de suivre la progression de l'enfant en matière de scolarité. Les parents savent où il en est dans ses apprentissages, peuvent aborder les thèmes travaillés en classe sous un autre angle. Ils vont ainsi l'aider à mettre plus de sens dans ce qu'il apprend. En tout état de cause, ils soutiennent ainsi la motivation et l'apprentissage de l'autonomie qui sont les garants de sa réussite.</p> <p>Pour autant, Mme WILMART constate que les leçons ne sont pas sues.</p> <p>Quant aux élèves qui disent s'ennuyer en classe, Mme WILMART tient à préciser qu'elle doit gérer l'hétérogénéité de sa classe et donne déjà des exercices supplémentaires aux élèves les plus efficaces.</p>
	<p>Mme MOREL rappelle qu'une seconde réunion d'informations entre parents et enseignante aura lieu le vendredi 15 janvier 2010.</p> <p>Les enseignantes constatent le peu d'intérêt que les parents portent à ces réunions (moins de 60 % de participation)</p>

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du Conseil d'école est levée à 19 h. 45 (durée : 120 mn.).

La Directrice de l'école, présidente de ce Conseil ,
Mme MOREL